

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



## "F Class Accumulation Units", une classe de parts du Finisterre Unconstrained Emerging Markets Fixed Income Fund (le Fonds), un compartiment de Principal Global Investors Funds (le Trust) (ISIN: IE00BJLTWT19)

Le Fonds est géré par Principal Global Investors (Ireland) Limited (le Gestionnaire), qui fait partie du groupe de sociétés The Principal Financial Group

### Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à générer des rendements globaux par un revenu et une appréciation en capital, tout en limitant la volatilité et les pertes en capital potentielles.

Le Fonds entend atteindre son objectif d'investissement en procédant à des investissements de manière active à concurrence de plus de 51 % de ses actifs dans un éventail diversifié d'instruments à revenu fixe et d'instruments financiers dérivés (« IFD ») émis ou se référant à des marchés émergents.

Le Fonds est susceptible d'investir dans l'éventail suivant de types d'instruments :

(a) les instruments liés à l'endettement d'émetteurs privés, souverains et quasi souverains (dont les obligations convertibles conditionnelles) ;

(b) les IFD, dont les contrats à terme de gré à gré et standardisés, les options, les swaps (dont les swaps de rendement total et les swaps de défaut de crédit), les mises en pension et les prises en pension ;

Le Fonds peut détenir des actions du fait de la conversion d'une obligation convertible ou à la suite de la restructuration d'un endettement.

Ces instruments peuvent également être émis par des émetteurs sous-jacents sur des marchés développés ou s'y rapporter.

Le Fonds peut également investir dans des fonds éligibles pour les OPCVM afin d'atteindre son objectif.

Bien qu'il entre généralement dans les intentions que le Fonds soit entièrement investi à tout moment, il est possible qu'une partie des actifs soit détenue en liquidités ou sous forme de dépôts à un moment donné.

Tout revenu perçu par la classe de parts sera réinvesti.

Vous pouvez acheter ou vendre des parts sur demande chaque Jour de Transaction qui est un Jour Ouvrable, tel que défini dans le supplément du Fonds (qui, conjointement avec le prospectus, constitue le Prospectus).

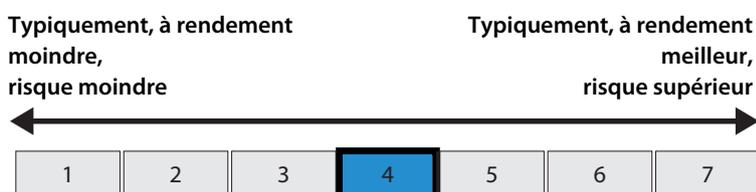
Le Fonds est géré de manière active et vise à fournir un rendement absolu. Le gestionnaire de portefeuille conserve toute latitude pour sélectionner des investissements pour le Fonds conformément à la politique d'investissement énoncée ci-dessus.

Le Gestionnaire peut, de temps à autre, décider d'inclure des informations dans ses documents de commercialisation relatifs à un indice à des fins de comparaison des performances. Cependant, la composition de l'indice n'est prise en compte ni directement ni indirectement dans le processus de gestion des investissements et le Fonds ne se fixe aucune forme d'objectif pour réaliser une performance supérieure à celle d'un indice.

Nous vous invitons à consulter la section intitulée Objectif

### Profil de risque et de rendement

Le tableau d'indicateur de Risque et de Rendement décrit la position du Fonds en termes de risque et de rendement potentiels. Plus la position est haute, meilleur est le rendement potentiel mais plus grand est le risque de perdre de l'argent. Le tableau s'appuie sur des données précédentes ; il peut évoluer dans le temps et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La partie grisée dans le tableau ci-dessous montre la position du Fonds d'après l'indicateur de Risque et de Rendement.



Ce Fonds se classe dans la catégorie de risques 4, du fait que les fonds de ce type ont connu des hausses et des baisses de valeur moyennes dans le passé.

Les paragraphes ci-dessous détaillent les risques revêtant une importance significative qui ne sont pas pris en compte par le SRRI :

- Le Fonds peut avoir recours à un certain nombre d'instruments dérivés dans la gestion de l'Objectif d'investissement du Fonds. Les principaux risques associés à l'utilisation de ces instruments sont le risque de crédit, le risque de contrepartie et le risque du collatéral.
- Il existe des risques spécifiques associés aux investissements dans les marchés émergents, parmi lesquels la Russie, résultant de pratiques de marché potentiellement moins développées. Il s'agit notamment de l'instabilité juridique, politique et fiscale, le règlement-livraison, la liquidité, la devise, les normes comptables et les risques attachés à la conservation des valeurs mobilières.
- La valeur de marché des titres de créance est affectée par les variations des taux d'intérêt prévalant au moment considéré. Le Fonds peut également être exposé au risque de crédit et au risque de défaillance en investissant dans ces titres. Le risque de défaillance augmente pour les titres de créance de qualité inférieure à Investment Grade.
- Il peut apparaître des risques associés à l'investissement dans des titres convertibles conditionnels en raison de la nature imprévisible des événements de conversion et du risque de crédit plus élevé des instruments subordonnés.
- La valeur d'un investissement peut fluctuer en raison des variations des taux de change entre les devises et peut ou non être couverte par rapport à la devise de base du Fonds.
- Des commissions et/ou des distributions peuvent être prélevées sur le capital du fonds, ce qui a pour effet de réduire la valeur en capital des participations des investisseurs dans le fonds et de limiter le potentiel de croissance future du capital.
- Les investissements réalisés sur le marché obligataire interbancaire chinois via Bond Connect peuvent exposer le Fonds à des risques supplémentaires de liquidité, de règlement-livraison et de nature juridique et réglementaire.

Nous vous invitons à vous reporter à la section intitulée « Considérations

## Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	2,16%

Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques	
Commission de performance	AUCUNE

## Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

## Informations pratiques

- Le Trustee est The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.
- Il est possible d'obtenir gratuitement le Prospectus, le Supplément, les derniers comptes annuels et semestriels auprès de BNY Mellon Fund Services (Irlande) DAC (l'Agent Administratif), One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, D01 E4X0, Irlande.
- La dernière Valeur de l'Actif Net par Part sera communiquée à Euronext Dublin immédiatement après calcul et disponible à l'adresse [www.principalglobal.com](http://www.principalglobal.com). Les prix des opérations en bourse sont également disponibles auprès de l'Agent Administratif.
- La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base d'éventuelles déclarations figurant dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou contradictoires avec les parties correspondantes du Prospectus du Trust.
- Le Trust est un fonds commun de placement de type « unit trust » à compartiments multiples appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre ses compartiments. Cela signifie que les investisseurs n'ont aucun droit sur les actifs d'un compartiment dans lequel ils ne possèdent pas de parts.
- Ce document décrit les classes de parts du compartiment, le Prospectus du Trust et les rapports périodiques sont élaborés pour l'ensemble du fonds à compartiments multiples. Des Suppléments sont préparés pour chaque compartiment.
- Chaque Jour de Transaction, les détenteurs peuvent échanger leurs parts contre des parts d'une autre classe d'actions du compartiment, ou contre des parts d'un autre compartiment du Trust, sous réserve des Conditions énoncées dans le Prospectus dans la rubrique « Conversion de Parts ». Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que la législation fiscale irlandaise peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.
- Des informations plus précises sur le Compartiment sont disponibles dans le Prospectus et le Supplément. Des informations sur les classes spécifiques disponibles à la vente dans votre juridiction particulière ou votre lieu de résidence sont disponibles auprès du Distributeur, Principal Global Investors (Europe) Limited.
- Il est mis à votre disposition des informations détaillées relatives à la politique de rémunération du Gestionnaire, comprenant, entre autres, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, dont la composition du comité de rémunération, lorsqu'un tel comité existe, sur le site Web suivant : [www.principalglobal.com](http://www.principalglobal.com).
- Une copie de la politique de rémunération peut être obtenue gratuitement sur demande auprès du Gestionnaire.

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'année précédente, pour l'exercice se terminant en décembre 2021, ce chiffre pouvant varier d'une année à l'autre. Ce chiffre ne comprend pas ce qui suit :

- Les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée / frais de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.
- Bien que les frais d'entrée ne soient normalement pas portés en compte lors d'une conversion, le Gestionnaire a le droit de répercuter ces frais à sa discrétion. En particulier, s'il a été effectué plus de quatre conversions au cours d'une période de douze mois, le Gestionnaire peut imposer des frais de service sur les éventuelles conversions ultérieures ayant lieu au cours de la période suivante de douze mois.

Pour de plus amples informations relatives aux frais, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Frais et dépenses » du Prospectus, qui est disponible comme indiqué ci-dessous.

Date de lancement des Fonds : 02/05/2017.

Date de lancement de la catégorie d'actions/de parts : 08/01/2020.